



Si tu n'es pas obéissant, tu seras privé de ton pouvoir

En décembre 2008, le grand duc Henri du Luxembourg a refusé de signer la loi portant sur la "dépénalisation de l'euthanasie et l'assistance au suicide". Le premier ministre luxembourgeois de l'époque, Jean-Claude Juncker, actuellement Président de la Commission Européenne depuis 2014, a critiqué ce refus.



SI TU N'ADHÉRES PAS, TU SERAS PRIVÉ DE TON POUVOIR

En décembre 2008, le grand duc Henri du Luxembourg a refusé de signer la loi portant sur la "dépénalisation de l'euthanasie et l'assistance au suicide". Le premier ministre luxembourgeois de l'époque, Jean-Claude Juncker, actuellement Président de la Commission Européenne depuis 2014, a critiqué ce refus. Bien qu'il comprenne les «problèmes de conscience du duc », M. Juncker était d'avis qu'une loi décidée au parlement doit bien entrer en vigueur. M. Juncker a donc proposé une modification à la formulation de l'article 34 de la Constitution luxembourgeoise et est parvenu ainsi d'une manière habile à quasiment priver le grand-duc du Luxembourg de son pouvoir et à faire adopter la loi de l'euthanasie active contre sa volonté.

Chers téléspectateurs, ceci est juste un exemple pour montrer comment, par des subtilités juridiques, il est possible de "couper l'herbe sous les pieds" des personnes qui s'opposent à des propositions hostiles à la vie.

Merci de votre écoute et à bientôt

de XX

Sources:

SOURCES :

http://www.lemonde.fr/europe/article/2008/12/02/retif-a-legaliser-l-euthanasie-le-grand-duc-du-luxembourg-va-perdre-du-pouvoir_1126146_3214.html

<http://blog.lefigaro.fr/geopolitique/2008/12/creativite-politique-au-luxemb.html>

Cela pourrait aussi vous intéresser:

Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...



- ➔ ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
- ➔ peu entendu, du peuple pour le peuple...
- ➔ des informations régulières sur www.kla.tv/fr

Ça vaut la peine de rester avec nous!

Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter: www.kla.tv/abo-fr

Avis de sécurité:

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

Alors mettez-vous dès aujourd'hui en réseau en dehors d'internet!

Cliquez ici: www.kla.tv/vernetzung&lang=fr

Licence:  *Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d'utiliser notre matériel avec l'attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte. Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n'est autorisé qu'avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.